

Épreuve et argumentation dans les discours panafricanistes : stratégies d'une (con)quête en questionnement

Hamidou BELEM

Université Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso

belem.hamid@gmail.com

Reçu : 01/06/2022,

Accepté: 20/06/2022,

Publié: 30/06/2022

Test and Argumentation in Pan-Africanist Discourses: Strategies of A Questioning Conquest

ABSTRACT: *Discourses are the expression of a certain activity, like stories. They allow their subject to make transformations from one given situation to another. Also, argumentative strategies are deployed in order to persuade or convince the interlocutors. This article aims to analyze Pan-Africanist discourses to describe the narrative programs that are hidden there while highlighting the process of the test. In addition, it aims to dissect the argumentative processes of the authors of these discourses.*

KEYWORDS: discourse analysis, narrative program, test, argumentation, strategies

RÉSUMÉ : *Les discours sont l'expression d'une certaine activité à l'image des récits. Ils permettent à leur sujet de faire faire des transformations passant d'une situation donnée à une autre. Aussi, des stratégies argumentatives y sont déployées à l'effet de persuader ou de convaincre les interlocuteurs. Le présent article se donne pour objectif d'analyser les discours panafricanistes pour en décrire les programmes narratifs qui s'y cachent tout en mettant en exergue le processus de l'épreuve. En outre, il ambitionne décortiquer les procédés d'argumentation des auteurs de ces discours.*

MOTS-CLÉS : *analyse du discours, programme narratif, épreuve, argumentation, stratégies*

Introduction

Depuis des décennies et ce jusqu'à nos jours, des maux assaillent toujours l'Afrique au nombre desquels l'on peut citer : l'impérialisme occidental, le néocolonialisme, le pillage des ressources naturelles, la mal gouvernance, etc. Dans une perspective panafricaniste, des figures se sont dressées contre ces états des choses et beaucoup y ont payé le prix par le sacrifice suprême. Ce combat est loin aujourd'hui de s'estomper étant entendu que les préoccupations soulevées frisent l'insolubilité. Ainsi, des acteurs politiques, tout comme ceux de la société civile, en ont fait leur cheval de bataille et des actions sont menées à travers plusieurs pays sur le continent africain ou sur d'autres.

La présente réflexion vise à analyser le discours d'un des acteurs de la société civile africaine, à savoir l'ONG Urgences Panafricanistes (URPANAF), dans son combat pour la (re)construction d'une Afrique indépendante, souveraine où les intérêts des peuples et des générations présentes et futures d'Africains sont préservés. Son combat étant la transformation de la situation décriée en une autre, nous nous intéresserons à la problématique suivante : en quoi les discours de l'URPANAF sont-ils l'expression d'un programme narratif ? De cette question principale, d'autres en découlent : quelle est la configuration actantielle dans le combat mené par URPANAF ? quelles stratégies argumentatives utilise-t-elle pour mobiliser les partisans ?

Notre analyse s'effectuera à travers le prisme de la sémiotique greimassienne en vue de faire ressortir dans un premier temps les principaux axes de combat ainsi que le schéma actantiel qui le caractérise ; par la suite, les différentes stratégies argumentatives en termes de mobilisation des adjuvants et en termes d'attaque à l'endroit des *bourreaux* seront présentées.

Dans le cadre de cette réflexion, nous allons porter notre analyse sur deux discours du Président de l'ONG URPANAF en la personne de Kemi Séba. Le premier est un entretien intitulé « Kemi Séba : Panafricanisme 2.0¹ ? » qu'il a accordé à la chaîne Youtube Thinkerview le 21 novembre 2018 sur divers sujets dont le sort des Noirs ; le second est

¹ À retrouver sur <https://www.youtube.com/watch?v=TQPjPeeP9dI>

une Conférence publique² qu'il a animée le 21 décembre 2019 à l'Université de Ouagadougou à l'endroit de la jeunesse autour de la question du franc CFA (FCFA) et du terrorisme au Sahel. Pour rappel, l'ONG URPANAF a été créée en décembre 2015 au Sénégal pour la défense de la cause de l'Homme noir, de la souveraineté de l'Afrique et elle s'insurge contre l'impérialisme.

1-Programme narratif et argumentation

Dans ce point, nous allons présenter le cadre théorique qui nous servira de grille d'analyse. Ainsi, nous allons nous appesantir sur la description du programme narratif en mettant en exergue les modalités de manifestation de l'épreuve. Aussi, nous nous tâcherons de présenter certaines stratégies argumentatives notamment celle véhiculées par le pathos et le logos.

1-1-Le programme narratif et la notion de l'épreuve

Tout récit ou discours, dans son développement, met en branle un certain nombre de rôles qui assurent sa progression et sa compréhension en vue de constituer le sens. Ces rôles sont assumés par des personnages ou plus spécifiquement par ce que la sémiotique appelle des « actants ». L'analyse de cette configuration discursive fait appel au modèle actantiel qui est un dispositif mis en place par à partir des travaux de A. J. Greimas (1986, 172-191) et permettant de décomposer une action en six facettes (Hébert, 2007). Ces facettes ou actants sont le sujet, l'objet, le destinataire, le destinataire, l'adjuvant et l'opposant. Pour Herbert, « le sujet est ce qui est orienté vers un objet » (2007, 87) et les deux actants se définissent l'un en fonction de l'autre.

Les adjuvants et les opposants constituent une autre paire et leurs fonctions, respectivement, « consistent à apporter de l'aide en agissant dans le sens du désir, ou en facilitant la communication » et « à créer des obstacles, en s'opposant soit à la réalisation du désir, soit à la communication de l'objet » (Greimas 1986 : 178). Pour ce qui est du destinataire, il faut noter qu'il « est ce qui demande que la jonction entre le sujet et l'objet soit établie » (Hébert 2007, 88) ; et quant au destinataire, il « est ce pour qui la quête est réalisée » (Hébert, 2007 : 88). En d'autres

² A retrouver sur

https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1042699122733897

termes, le destinataire est celui qui mandate ou incite le sujet à agir tandis que le destinataire est celui qui sera le bénéficiaire de la quête une fois réalisée.

De ce qui précède, l'on peut dire que toute situation est un « état » ou une « jonction », c'est-à-dire une « relation qui unit le sujet à l'objet » (Greimas et Courtés 1993, 201). En sémiotique narrative, l'on parle d'énoncé d'état. Entre le sujet et l'objet, la jonction peut être positive, lorsque le sujet est conjoint à l'objet, ou négative quand il en est disjoint. Le Groupe d'Entrevignes (1979, 15) parle d'« énoncé d'état disjoint » où le sujet est en disjonction avec l'objet et d'« énoncé d'état conjoint » où le sujet est en conjonction avec l'objet.

Dans un discours, l'on peut identifier les différents états qui y sont évoqués. Ils sont susceptibles de changements ou de transformations ; du moins, les actants du discours peuvent œuvrer pour des changements des états, quitte à ce que ce désir réussisse ou échoue. Cette activité constitue une action dont le régime « repose sur la transformation discontinue des états de choses. Une action relie deux situations, la *situation initiale* et la *situation finale* dont les contenus respectifs sont inversés... » (Fontanille 2016, 198).

La transformation d'un énoncé d'état en un autre conduit à un énoncé de faire ou à un programme narratif (PN). L'énoncé de faire est défini par Courtés (1991, 79) en ces termes :

Ce type d'énoncé est censé rendre compte du passage d'un état à un autre ; de ce fait, l'objet (= O) ne désigne pas, en l'occurrence, une entité, comme c'était le cas dans l'énoncé d'état, mais une relation qui est soit conjonctive, soit disjonctive. Autrement dit, le sujet (= S) transforme (= F) un état donné (= O) en un autre état. Ceci veut dire aussi que tout énoncé de faire présuppose deux énoncés d'état, l'un situé pour ainsi dire en amont, l'autre en aval.

Le PN est impulsé par un actant appelé sujet de faire et peut être conjonctif ou disjonctif. Aussi, le faire peut-être transitif ou réflexif. Il est transitif lorsque la transformation est prise en charge par le sujet de faire et que celui-ci n'en est pas le bénéficiaire. Il est réflexif quand le sujet de faire est concomitamment le destinataire du nouvel état qu'il a lui produit. Dans ce cas, l'on parle de synchrétisme actanciel.

L'énoncé de faire peut viser à combler un manque par la liquidation de ce manque ; il s'agit de d'une procédure d'« acquisition » aboutissant à une

« appropriation » ou à une « attribution ». La réussite de cette procédure implique une procédure concurrente, à savoir celle de « privation » qui peut être une « renonciation » ou une « dépossession ». Le Groupe d'Entrevernes décrit ici les états d'appropriation, d'attribution, de dépossession et de renonciation comme suit :

Un même acteur assume le rôle de sujet opérateur et le rôle de sujet d'état disjoint dans l'état initial et conjoint dans l'état final. Il s'agit pour cet acteur de s'attribuer à lui-même l'objet-valeur : c'est une opération réfléchie, on l'appelle APPROPRIATION. [...] Le sujet opérateur est représenté par un autre acteur que le sujet d'état conjoint dans l'état final. Il s'agit alors de faire acquérir l'objet à un autre : c'est une transformation transitive. On l'appelle ATTRIBUTION. [...] Un même acteur assume le rôle de sujet opérateur et de sujet d'état conjoint dans l'état initial et disjoint dans l'état final. Il s'agit pour cet acteur de se disjoindre lui-même de l'objet : c'est une opération réfléchie, on l'appelle RENONCIATION. [...] Le sujet opérateur de la transformation est un autre acteur que le sujet conjoint de l'état initial. Ce dernier est disjoint de l'objet par un autre : c'est une opération transitive, on l'appelle DEPOSSESSION. (Entrevernes 1979, 24, 25).

Au regard de ce qui précède, une attribution corrélée d'une renonciation entre respectivement le destinataire et le destinataire est un « don » ; et une appropriation arrimée à une dépossession relève de l'épreuve. Fontanille (2016, 118) définit l'épreuve « ... comme la rencontre entre deux programmes narratifs... concurrents : deux sujets se disputent un même objet ».

En d'autres termes, il existe deux programmes narratifs concurrents et complémentaires dans le schéma de l'épreuve. La réalisation de l'un entraîne l'échec de l'autre. C'est dans ce sens que nous comprenons Greimas et Courtés (1993, 131) quand ils affirment : « l'épreuve est une figure discursive du transfert des objets de valeur, qui suppose, de manière concomitante, une conjonction réfléchie (ou appropriation) et une disjonction transitive (ou dépossession), et qui caractérise le faire du sujet-héros en quête de l'objet de valeur ».

Par ailleurs, pour mener et réussir le combat de l'épreuve, le sujet de faire doit déployer des stratégies en ayant en esprit qu'un autre sujet aussi en fait autant pour la conquête de l'objet-valeur. Ainsi, chaque actant doit se projeter en avant en vue d'imaginer les stratégies de son adversaire. C'est

de cette manière qu'il pourra mieux les contrecarrer et surtout mettre en œuvre sa propre stratégie. Dans cette perspective, et selon Fontanille (2016, 202-203),

Le programme doit pouvoir alors être inventé par l'actant. C'est dans ce sens que ses calculs véritablement deviennent stratégiques... Lors de la mise en œuvre du plan d'attaque de la banque, par exemple, interfèrent d'une part le contre-programme de la sécurité et de défense de l'ordre, et d'autre part, ce qu'on appelle en général les impondérables. Dans ce cas, l'actant doit pouvoir combiner (1) la programmation à rebours, qui lui permet de conserver son objectif principal, (2) des schémas stéréotypés, permettant une réponse canonique, (3) un calcul stratégique à partir des représentations qu'il se donne de l'adversaire ou de l'« impondérable ».

Après avoir développé les manifestations discursives du programme narratif et de l'épreuve, il sied à présent de nous pencher sur certains procédés de l'argumentation.

1-2-L'argumentation dans le discours

Dans un discours, surtout celui engagé ou polémique, la question de l'argumentation est à mettre au premier plan. Le sujet du discours est animé d'une volonté affichée de faire adhérer ses interlocuteurs à ses positions ou convictions. Pour ce faire, il use de plusieurs stratégies argumentatives dans l'ultime but de convaincre ou de persuader. Avant de développer ces stratégies, qu'entendons par argumentation ?

La problématique de l'argumentation remonte à l'antiquité et a été souvent associée à la rhétorique. En effet, la prise de la parole avec un style éloquent était un exercice favori des orateurs de cette époque. La façon de dire est une science et participe à donner un effet particulier au discours. Bref, Charaudeau et Maingueneau (2002, 505) donnent la substance des acceptions que certains auteurs célèbres donnaient à la rhétorique : Platon la conçoit comme « le pouvoir de convaincre, grâce aux discours », Quintilien la tient pour l'« art de bien dire » et Aristote le « propre à persuader ».

La rhétorique antique s'exerçait dans l'espace public ; elle est une adresse à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions qui paraissent raisonnables et plausibles mais pas de vérités absolues. Ainsi, la rhétorique a des liens étroits avec l'argumentation qui sert à convaincre et à persuader. Comme le dit Gauthier (1990, 117), la théorie contemporaine de l'argumentation peut être définie comme :

... l'étude des moyens discursifs employés pour convaincre ou persuader un auditoire. De façon normative, l'un des principaux objectifs de la théorie de l'argumentation est d'analyser les diverses modalités d'évaluation des arguments... L'une des prémisses de la théorie de l'argumentation est que l'art d'argumenter ne relève pas seulement de la raison ou, à tout le moins, de la conception rationaliste de la raison. Autrement dit, un argument n'est pas une démonstration d'évidence ou une déduction de nécessité, calquée sur le calcul mathématique. Pour appuyer cette affirmation, on invoque souvent le fait qu'une inférence logiquement valide ne suffit pas toujours à convaincre un auditoire, lequel se laissera parfois persuader plutôt par une considération qui manque de cohérence formelle.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que l'argumentation permet de convaincre ou de persuader. Pour ce qui est de l'argumentation par la conviction fait appel à des arguments rationnels, crédibles et logiques qui doivent permettre de mesurer la solidité de la thèse défendue. Ce type d'argumentation est orienté vers la raison de l'interlocuteur et l'énonciateur tentera de toucher son intelligence pour prouver la véracité de la thèse ou du point de vue. Le raisonnement logique fait appel au logos. Pour Kafetzi (2013, 13), les arguments liés au logos concernent l'exercice de la raison et la valeur démonstrative du discours, au sens à la fois d'énoncé ou parole, et d'exercice de la raison. Il s'agit des arguments rationnels, d'un raisonnement articulé par des arguments et des conclusions, des preuves et des justifications.

Dans cette dynamique de raisonnement, des schèmes argumentatifs tels que les enthymèmes, dérivés des syllogismes, et les exemples sont mis en exergue. L'exemple est défini par Amossy (2016 : 162) comme « ...le rapport de la partie à la partie et du semblable au semblable ». Il faut distinguer l'exemple réel, tiré du passé, et l'exemple fictif, inventé par l'orateur pour les besoins de la cause.

Quant à argumentation persuasive, elle fait plus appel à l'affect de l'interlocuteur et joue sur ses émotions. L'objectif est d'agir sur sa sensibilité afin qu'il adhère entièrement au discours tenu. Dans cette perspective, un lexique laudatif et mélioratif est utilisé pour faire ses éloges. Ce type d'arguments fait recours au pathos qui désigne le débordement émotionnel provoqué par l'orateur chez l'auditoire, débordement émotionnel susceptible de mobiliser des actions,

d'orienter des comportements ou tout simplement d'adhérer à la prise de position de l'orateur. Le pathos s'associe à l'argumentation émotionnelle, car il constitue l'appel aux émotions de l'auditoire (Kafetzi 2013, 54).

Dans le discours, l'orateur peut toucher la sensibilité de l'auditoire ; il met en branle ses émotions qui peuvent être selon Amossy (2016, 209) « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie, l'émulation et le mépris ».

Le recours à cette dimension de l'argumentation se justifie dans la mesure où le raisonnement logique ne suffit pas toujours pour convaincre ou infléchir l'allocutaire. En somme, nous retenons que :

Il y a une différence énorme entre convaincre quelqu'un et le persuader. On persuade quelqu'un de rouler moins vite sur l'autoroute, de ne pas trop boire avant de conduire, de ne pas texter au volant, ou encore de ne pas prendre des substances hallucinogènes avant de conduire. Pour ce faire, on lui fait peur en lui exposant les conséquences possibles de telle ou telle action: publicités effroyables d'accidents de la route, perte du permis de conduire, arrestation gênante devant sa famille et ses voisins, perte d'êtres chers, etc.

Mais on convainc quelqu'un du bienfondé de la conduite responsable par des preuves ou par un raisonnement indiscutable : des statistiques claires, des faits, des arguments qui montrent que la conduite en état d'ébriété, par exemple, n'est pas un geste civique logique et responsable. On s'adressera davantage à la raison de la personne qu'à ses sentiments pour la convaincre. On persuade donc par la peur, les supplications, les menaces ou l'appel aux sentiments; on convainc par des arguments solides, rationnels, facilement compréhensibles par la majorité³.

À la suite de la présentation du cadre théorique, nous allons nous intéresser à notre corpus pour en analyser la manifestation de l'épreuve et les procédés argumentatifs de persuasion et de conviction.

³ https://www.clg.qc.ca/fileadmin/clg/ressources_aide/pdf/Persuader_ou_convaincre.pdf

2- Configurations sémiotico-stratégiques des discours de l'ONG URPANAF

Le combat que mène URPANAF est tournée aussi bien vers des Africains que vers des Occidentaux. Dans la lutte, une stratégie inédite est utilisée tout en affichant clairement les axes d'un combat éprouvant.

2-1-Les discours de l'ONG URPANAF : l'expression d'une épreuve

Dans les discours prononcés par le Président de URPANAF, Kemi Séba, nous identifions aisément les différents objets-valeurs qu'implique la quête. Dans ses deux discours que nous avons présentés plus haut, nous distinguons trois objets de lutte : il s'agit du combat contre le FCFA, de la lutte contre l'exploitation des richesses africaines au détriment des Africains et la lutte pour le respect de l'Homme noir. Lors de la conférence publique à Ouagadougou, il affirme :

La question du FCFA est un problème colonial et néocolonial ; et tout le monde le comprend... mais la seule force qui fait semblant de ne pas entendre, c'est Emmanuel Macron. Alors, nous disons à Emmanuel Macron d'entendre la voix, la douleur, la colère de la jeunesse africaine ; mais ça sera une perte de temps... Nous nous foutons de savoir si Emmanuel Macron comprend notre mobilisation... Nous parlons des nôtres qui font semblant d'avoir la surdité, qui font semblant de ne pas comprendre ce que nous disons...

Dans cet extrait, Emmanuel Macron et autres acteurs sont les opposants actantiels à combattre. Les siens dont il parle, ce sont les Présidents africains, les « sorbonnards » ou l'élite africaine qui, dans une complicité ou « concubinage incestueux » avec l'Occident, maintiennent le FCFA pour leurs intérêts personnels. Il fustige ces Présidents africains que sont « Alassane dramatique Ouattara », « le maquillage sale du Sénégal » et d'autres acteurs très connus comme l'ancien footballeur ivoirien Didier Drogba qui accompagnent le Président Macron dans le changement de la dénomination du FCFA en Eco, qu'il qualifie d'ailleurs de « changement cosmétique ».

Concernant la question du pillage des richesses africaines, il pointe du doigt « la France, l'armée française » présentes au Sahel, « l'Etat Islamique » qui est un « mercenaire français » et les « terroristes endogènes » que sont les dirigeants africains. Il indexe la responsabilité des Présidents burkinabè, « une passoire politique », à qui il demande

de retrouver son courage, et le Président du Niger, le « fou Issoufou ou Issoufou fou ».

Quant à la lutte pour le respect de l'Homme noir, il s'insurge contre une pratique systémique dont les Africains et les Afro-descendants sont victimes. Il donne l'exemple du sort réservé aux Noirs en France qui ont été pris à partie par des manifestants contre la mort en 2006 de Ilan Halimi, un membre de la communauté juive. En voici un extrait tiré de son entretien sur Thinkerview :

Youssouf Fofana, sale nègre, les Juifs auront ta peau. Et tous les noirs qu'ils avaient trouvés lors de ces manifestations, ils les avaient tabassés... Quand j'entends, Youssouf Fofana, tu dois être jugé, tu dois être incarcéré, ce n'est pas mon problème. Youssouf Fofana est un criminel, à partir du moment où il commet un crime ce n'est pas mon problème...

Ici, il accuse les Français, les Juifs, l'oligarchie occidentale, les medias français d'être des racistes, car s'étant attaqués systématiquement aux Noirs du simple fait que Youssouf Fofana, le criminel, est noir. Pour lui, les criminels sont dans toutes les communautés, et il faut les juger comme tels et non tenir compte de la couleur de leur peau. Il prend l'exemple de Marc Dutroux, violeur-tueur de jeunes filles, qui est jugé en tant que criminel et non pas en tant que Blanc.

Dans le combat, URPANAF se fait accompagner par des acteurs comme la jeunesse africaine, certains dirigeants africains, certaines bonnes volontés et même les responsables dans des pays comme la Russie, l'Iran, le Venezuela... Ces acteurs sont leurs adjuvants et sont encensés afin qu'ils constituent un bloc contre les opposants qui sont de plusieurs ordres.

Au regard des configurations ci-dessus décrites, l'on se retrouve dans des situations avec plusieurs programmes narratifs, tous manifestant des épreuves. À titre illustratif, le sujet URPANAF est en quête d'objets tels que la fin du FCFA, le non pillage des richesses africaines et le respect de l'Homme noir. En effet, la situation du FCFA est assimilable à un énoncé d'état où la France, selon Kemi Séba, profite. Étant donné que cet état ne convient pas à URPANAF, des actions transformatrices sont engagées par elle dans l'optique de passer à un autre état qui sera profitable à elle ou aux Africains. La réussite de cette tentative mettra le sujet d'état de la situation initiale, la France, dans un inconfort ; en d'autres termes, elle sera dans une disjonction avec l'objet, à savoir l'état actuel du FCFA. Dans ce cas, l'on pourrait être dans une posture de syncrétisme actantiel dans la mesure

où URPANAF est un sujet de faire et concomitamment destinataire de l'objet. En tout état de cause, le programme narratif engagé par Kemi Séba ne rencontre pas l'assentiment de la France. De ce fait, cette dernière ouvrera de son côté pour le statu quo. Dans cette logique, elle ne renoncera pas à son programme narratif concurrent ; ainsi, URPANAF ne réussira sa transformation que par une appropriation doublée d'une dépossession. En cela, l'expression de l'épreuve devient tangible. Cette illustration vaut pour les autres combats ci-dessus engagés. Par ailleurs, dans ces combats, des adjuvants lui prêtent main forte et facilitent l'acquisition des objets au détriment des opposants.

2-2-Stratégies argumentatives dans les discours panafricanistes

L'analyse des discours indique que URPANAF fait aussi bien recours à la persuasion qu'à la conviction. Nous montrerons dans un premier temps les procédés utilisés dans le sens de convaincre et dans un second temps ceux mobilisés pour persuader.

Les discours de URPANAF mettent en évidence des moyens d'argumentation tangibles. En effet, Kemi Séba utilise des exemples réels pour convaincre son auditoire. Dans ce type d'argumentation, il présente des exemples du passé et les compare aux situations qu'il décrit. Comme illustration, il affirme lors de la conférence de Ouagadougou que « l'armée française a échoué en Centrafrique, en Syrie et en Lybie ». Au-delà de l'affirmation, il est un constat que l'armée française présente en Centrafrique et en Lybie n'a pas pu ramener la paix dans ces deux pays. Ainsi, ces affirmations sont des exemples d'échec que Kemi Séba exhibe aux yeux de la jeunesse. La conséquence qu'il tire est qu'elle échouera aussi au Sahel.

Outre le recours à l'argumentation qui convainc, nous distinguons celui mobilisant les émotions des allocutaires. En effet, dans la dimension persuasive de l'argumentation, les discours émeuvent l'auditoire, ce qui le met dans une posture où le raisonnement logique et rationnel n'est pas de mise. Pour exemple, lors de la conférence publique à Ouagadougou, Kemi Séba commence à qualifier les participants de « jeunesse révolutionnaire burkinabè responsable », et qualifie le pays d'hôte de « capitale du panafricanisme ». Cette façon d'aborder le public le place dans des conditions où il règne une confiance et un respect entre les interlocuteurs,

ce qui tend à persuader même si les arguments ne sont pas forcément fondés.

Appelant les jeunes africains à la révolte active, il laisse entendre lors de la conférence à Ouagadougou ce qui suit :

Tant que la jeunesse africaine se limitera à la dénonciation de façade et ne sera pas prête à passer à un autre stade de la contestation, le colon dormira sur ses lauriers. Et donc je vous dis, nous savons tous où se trouvent les ambassades de France, nous savons tous où se trouvent les centres culturels français... Nous ne sommes pas des macaques, des gorilles qui réfléchissons pas. Nous sommes un peuple qui prône la non-violence. Nous sommes très civilisés. Mais nous sommes un peuple qui prône l'intelligence ; et si quelqu'un vient taper votre mère devant vous, vous n'allez pas dire à cette personne qui tape votre mère, je suis non violent... Et notre mère s'appelle l'Afrique. Et y a des gens qui sont violeurs de notre mère, des gens qui prennent plaisir à violé et à tiré les ressources de notre mère, et nous sommes là, en disant que ce n'est pas bien, et on ne les touche pas. Il est temps d'attraper les gens qui violent notre mère et de dire à ces derniers que s'ils continuent à faire souffrir notre mère, nous allons les faire connaître l'enfer parce que l'auto-défense est un principe universel, universel...

Présenter l'Afrique comme la « mère violée » de ces jeunes est une façon subtile de susciter en eux la révolte contre la France qui est présentée comme le « violeur ». Sur le champ, l'on ne peut qu'être touché et se laisser influencer par les propos. Et facilement, le sujet du discours peut avoir des adhérents à son discours.

Par ailleurs, Kemi Séba utilise dans son discours une certaine rhétorique qui dénigre ses opposants, ce qui excite ses interlocuteurs et les enthousiasme. Quand il parle du « fou Issoufou ou Issoufou fou », du « maquillage sale » du « dramatique Ouattara » pour désigner respectivement les Présidents Mahamadou Issoufou, Dramane Ouattara et Macky Sall, il tient le public en haleine. Cette dérision prédispose les interlocuteurs à épouser ses thèses ou positions sans que la logique du raisonnement ne prévale.

3- Une stratégie en questionnement

Une analyse des différentes stratégies dans le combat que mène l'ONG URPANAF dans la communication montre que certaines peuvent être

améliorées sinon revues complètement. Étant nombreuses, nous retiendrons seulement deux qui, de notre point de vue, suscitent des interrogations et peuvent même contribuer à affaiblir la lutte ou à décourager certains militants, sympathisants ou tout simplement les adjuvants.

Premièrement, il est à remarquer que dans les discours de URPANAF, beaucoup sont coupables et responsables des maux combattus. Il est bien vrai que dans tout combat, il y a des adversaires, mais il faut cependant avoir des amis, des adjuvants. Dans le schéma de URPANAF, nous observons que les adversaires sont aussi bien de l'Occident que de l'Afrique. La France, l'oligarchie financière occidentale, les Blancs, les médias français, les dirigeants africains, les intellectuels et élite africains sont autant de coupables et donc à combattre farouchement. Aussi, certains des amis d'hier son aujourd'hui devenus des adversaires. Une analyse minutieuse des discours montre que le Président burkinabè, le Président tchadien, l'homme politique gabonais Jean Ping, Didier Drogba, certains amis occidentaux tels l'Italie, la Russie, etc. sont devenus les adversaires. E comme tels, il convient de les combattre au même titre que les ennemis de départ. Dans cette dynamique, le nombre des adversaires ne fait que s'accroître, ce qui pourrait augmenter le risque de perdre le combat. Si l'on adjoint les adversaires traditionnels aux amis d'hier devenus les ennemis d'aujourd'hui, le réalisme voudrait que l'on reconnaisse que la tâche deviendra plus ardue car ils vont tous et ensemble œuvrer à démobiliser et à mettre en place des stratégies pour contrer le combat engagé.

Deuxièmement, la violence verbale dont Kemi Séba fait usage à l'endroit de ses adversaires est tout à fait difficile à supporter du point de vue moral, surtout dans un contexte africain. D'abord, ceux qui ne sont pas partie au combat qui l'écoutent pourraient ne pas le prendre au sérieux. Cette situation discréditera son combat et ne créera pas de conditions favorables pour l'adhésion d'autres sympathisants. Ensuite, les injures ou propos crus à l'endroit des autorités sont un couteau à double tranchant. Autant, ils peuvent affaiblir l'adversaire, autant ils aiguisent l'adversité car les victimes peuvent en faire une affaire personnelle ; le cas échéant, elles mobiliseront tous les moyens, mêmes illégaux, pour le combat, surtout qu'elles sont à la tête des États ou qu'elles disposent de moyens importants. Pour preuve, certains pays ont interdit Kemi Séba de séjour ou

l'on expulsé de leur territoire, ce qui limite gravement ses marges dans son processus de sensibilisation de la jeunesse pour qui il se bat. Enfin, cet usage de la violence verbale écorne son image dans la mesure où cela peut entraîner des poursuites judiciaires comme c'était le cas dans certaines contrées où il a été condamné. L'un dans l'autre, les propos d'une certaine discourtoisie enlèvent à la lutte sa noblesse et la place dans un axe de lutte passionnelle.

Conclusion

Les discours de l'ONG URPANAF véhiculent un combat dont la justesse n'est plus à démontrer si l'on considère que les hommes se valent et que tous sur cette terre aspirent à un mieux-être dans le respect de la dignité. Ce combat s'actualise avec plusieurs conquêtes qui semblent opposer des forces endogènes et exogènes pour le maintien de la situation pour certains et pour d'autres le changement. Avec les stratégies usitées, la lutte pourrait se heurter à des obstacles étant entendu qu'elle crée constamment de nouveaux adversaires, ce qui à terme pourrait inhiber les efforts et décourager les moins intrépides, synonyme de relâchement, toute chose qui maintiendrait la donne intacte pendant qu'elle devrait s'accommoder des nouvelles réalités du monde contemporain.

Références

- AMOSSY, R. 2016. L'argumentation dans le discours. Paris. Armand Colin. 3e ed.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. 2002. Dictionnaire d'analyse du discours. Paris. Seuil.
- Courtés, J. 1976. Introduction à la sémiotique narrative et discursive: méthodologie et application. Paris. Librairie Hachette.
- Courtés, J. 1991. Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation. Paris. Hachette.
- Entrevernes, G. 1979. Analyse sémiotique des textes : introduction, théorie-Pratiques. Lyon. Presses Universitaires de Lyon.
- Fontanille, J. 2016. Sémiotique du discours. Limoges. Pulim. 3^e éd.
- Gauthier, G. 1995. L'analyse du contenu des débats politiques télévisés, in HERMES n° 17-18.
- Greimas, A. J. & Courtés, J. 1993. Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Paris. Hachette Livre.

- Greimas, A. J. 1986. *Sémantique structural*. Paris. PUF. 2^e ed.
- Hébert, L. 2007. *Dispositifs d'analyse des textes et des images : introduction à la sémiotique appliquée*. Limoges. Pulim.
- Kafetzi E. 2013, *L'Ethos dans l'Argumentation : le cas du face à face Sarkozy / Royal 2007*. thèse de doctorat. Université de Lorraine.